

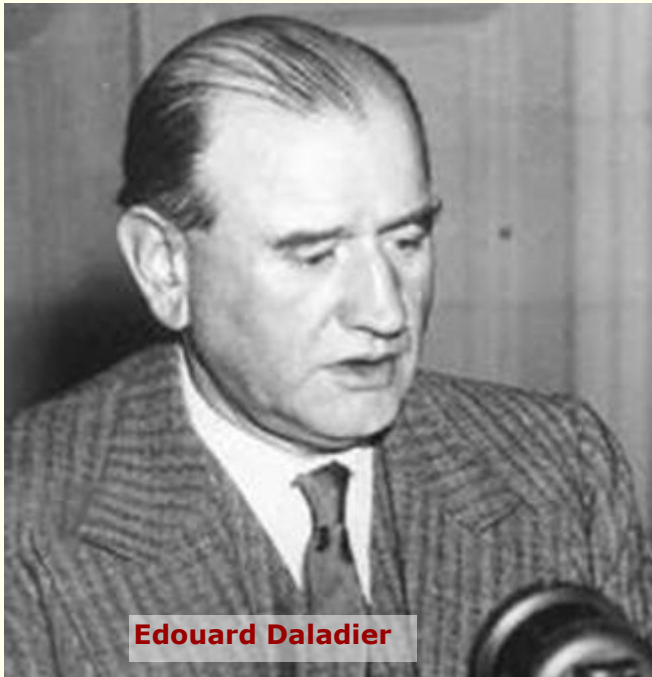
La République réinvente le délit d'opinion :

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France a besoin de main- d'œuvre étrangère pour reconstruire le pays.

En 1927, une loi facilitant l'accès à la nationalité couronne une décennie d'ouverture des frontières.

Les difficultés économiques, la pression de la rue, la montée des périls et la marche vers la guerre, renforcent le raidissement de la politique de contrôle des frontières.

Vers les lois scélérates ...



Edouard Daladier

Un sous-secrétariat d'État, chargé de l'immigration et des étrangers est créé en janvier 1938.

Le décret-loi du 12 novembre du gouvernement Daladier préconise l'internement administratif des étrangers *«en raison de leurs antécédents judiciaires*

ou de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale.»

La loi du 18 novembre 1939 élargit le champ du décret- loi du 12 novembre 1938: elle permet désormais l'internement administratif- sans jugement- *«de tout **in-dividu français** ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ...»*

Celle du **29 septembre 1939** interdit le Parti Communiste.

La III^{ème} République réinvente le délit d'opinion!
Et finit sa vie comme elle l'a commencée: en balbutiant sa démocratie.

A la suite du pacte Germano- Soviétique de non-agression et de partition de la Pologne, le Parti communiste devient le **«parti de l'ennemi»**: militants et sympathisants sont mis hors la loi et pourchassés avec célérité: en six semaines, l'essentiel des organisations communistes est dissout.



Les policiers des «brigades spéciales» des Renseignements Généraux mènent une traque impitoyable.

Un bilan ministériel établi le 19 mars 1940, 60 députés et un sénateur sont déchus; 11 000 perquisitions opérées 3400 militants ont été arrêtés, 1500 condamnations prononcées.

Les 317 municipalités contrôlées par le parti sont dissoutes, et 2 800 élus déchus de leurs mandats.

La presse communiste est interdite à partir des 24-25 août 1939: Comme le PC, l'Humanité entre alors dans la clandestinité.

En octobre, la CGT et d'autres organisations affiliées sont décapités

Le Gouvernement Daladier crée le 21 janvier 1939 le premier camp d'internement à Rieucros à proximité de Mende.

Son but est d'interner les « *indésirables* », c'est-à-dire les opposants politiques.



Scène de la vie d'internés à Rieucros

<https://www.en-attendant-nadeau.fr/2022/05/18/rieucros-camp-francais-meconnu/>

La III^{ème} République réinvente le délit d'opinion et ouvre ainsi la voie au régime de Vichy, qui «héríte» de ce système, le durcit dans le cadre de sa volonté de réforme de la société française, tout en conciliant ses décisions avec les volontés de l'occupant.

Si ce dernier n'intervient pas dans le développement du système d'internement, il comprend rapidement comment en tirer profit, à la fois dans le cadre de la répression face aux actes d'hostilité à son encontre, et dans son entreprise de déportation et d'extermination de masse.



Mende. Camp d'internement de Rieucros –Vue générale-(1939-1942)

AD 48 -2FI 306-

A la fin de la 2nde Guerre Mondiale, 257 camps d'internement sont comptabilisés sur le sol national et 48 en Afrique du Nord.

Six cent mille hommes, femmes et enfants y sont enfermés.